

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

## MUNICIPAL

Du vendredi 2 octobre 2017



Présents : Oliver BERNARD, Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Denis JACOTOT, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Patrizia MOYEUX, Manuela PINSON, Philippe RABAUX, Jean-Luc ROYER, Patricia THIBAULT.

Absents :

Laurence CALIN procuration à Manuela PINSON,  
Priscilla JOUTY GARCIA excusée.

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 19 heures.

### **Approbation du dernier compte-rendu**

A 12 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu. M. Claude GUICHET fait remarquer qu'il s'était abstenu sur le vote de l'embauche d'un apprenti et que cette abstention n'apparaissait pas dans le compte-rendu publié.

### **PLU (Plan Local d'Urbanisme) Bilan de concertation**

A 10 voix pour et 3 abstentions le bilan de concertation présenté par le Maire est approuvé.

### **Arrêt du PLU**

Le Conseil Municipal ajourne le vote de l'arrêt du PLU afin de prendre en compte, dans son contenu, des remarques faites lors du bilan de concertation.

### **Redevance d'occupation du domaine public 2017 – France Telecom**

Le Conseil Municipal fixe la redevance de France Telecom à 886.74 €.

### **Destination des coupes 2018**

Le Conseil Municipal, suivant les propositions de l'ONF et de la commission des bois retient en coupe pour 2018 les parcelles 13 C, 14, 21, 41p, 42p et 43p. La coupe des peupliers parcelle 61a2 est reportée à 2023.

La séance se termine à 20 h.

### **A louer**

La commune loue au 12 octobre un logement conventionné F4 situé au rez de chaussée avec cour au 3 rue de l'Eglise. Le loyer est de 446 €. Pour les visites et les candidatures, contactez la mairie.

### **Affouage 2017**

Les affouages sont des houppiers de frêne dans les parcelles 4c à 12s. Les inscriptions auront lieu en mairie du 9 au 20 octobre au prix de 4 € le stère. Tirage au sort le vendredi 24 novembre en mairie.

### **Houppiers de chêne**

Des houppiers de chêne et un reste de taillis sur pied dans la coupe 64 seront vendus aux affouagistes qui auront terminé leur lot. Les inscriptions se feront en mairie en janvier.

Le prix du stère est fixé à 6 €.

La petite porte du terrain de foot sera ouverte pour laisser le libre accès du terrain aux enfants.

### **CCAS**

Les aînés de la commune recevront prochainement une invitation pour le repas et l'après-midi dansant qui leur seront offerts le samedi 2 décembre.

### **Fête de la libération**

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement le Comité des Fêtes pour l'organisation des festivités lors de la fête de la libération de Remilly-sur-Tille.